

**Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES
COMMISSIONS MUNICIPALES**

L'an deux mille vingt-trois, le 7 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire.

Date de la convocation :
01^{er} novembre 2023

Date d'affichage :
01^{er} novembre 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Pouvoirs : 05
Votants : 27

Présents : Carole BONTEMPS-HESDIN, Marcel BABAD, Catherine VIGNON, Jean-Jacques DUMONT, Gilles DEMAISON, Éric LARDENOIS, Éric MONFRAY, Annie DAYET, Pascal GONALONS, Myriam COLLET, Laurent GOUDARD, Emmanuel MARPAUX, Hélène LE BERRE, Mylène GRECO-BOYER, Sandrine BEHEM, Murielle STOUFF, Cécile BAUDOUX, Vanessa REBEYREN, Marie-Chantal PESERY, Catherine VALLIN, Gérard ROY, Carole ROUE

Absents ayant remis un pouvoir :

Jean-Luc MASSON donne pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN,

Alexandre RUIZ donne pouvoir à Marie-Chantal PESERY,

Jérôme COLIN donne pouvoir à Cécile BAUDOUX,

Jacques BERGERET donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONT,

Loredana MARION donne pouvoir à Mylène GRECO-BOYER,

Absent excusé : néant

Secrétaire de Séance : Vanessa REBEYREN

VU le code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que par délibérations n°20200622DE03 en date du 22 juin 2020 et n°20210505DE04 en date du 05 mai 2021, le conseil municipal a désigné les membres des différentes commissions municipales,

CONSIDERANT que à la suite de la démission de Madame Valérie RAVAUX, Madame Carole ROUE est rentrée au conseil municipal le 07 novembre 2023,

CONSIDERANT qu'elle souhaite être membre des commissions suivantes :

- Aménagement du territoire et cadre de vie,
- Éducation et vie périscolaire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

- **DESIGNE** Mme Carole ROUE membre des commissions Aménagement du territoire et cadre de vie et Éducation et vie périscolaire.

Ainsi fait et délibéré à Reyrieux, le 7 novembre 2023

Le Maire,
Carole BONTEMPS-HESDIN



<p>Acte 001-210103222-20231107- 20231107DE02-DE</p>	<p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de sa réception en Préfecture le 29/11/2023</p>	<p>et de sa publication le 29/11/2023</p>
---	--	---